



Responding Together

L'engagement des citoyens
pour la réduction de la pauvreté et des inégalités



Funded
by the European Union
and the Council of Europe



EUROPEAN UNION

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Implemented
by the Council of Europe

CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE LA CONFÉRENCE

Les 4 et 5 novembre 2013, plus de 150 acteurs européens se sont réunis à Strasbourg dans le cadre de la conférence "Responding Together", proposée par le Conseil de l'Europe et cofinancée par la Commission européenne. La rencontre a marqué la fin du projet homonyme initié en 2012 qui visait à valoriser et à favoriser la multiplication des initiatives de citoyens qui proposent des mécanismes originaux pour accéder aux ressources, en se basant sur le partage et le non gaspillage des ressources. L'objectif de la conférence était d'ouvrir un dialogue entre des citoyens engagés dans des projets porteurs de changement et des décideurs politiques qui, à différents niveaux, s'intéressent à la capacité de transformation de ces initiatives.

Cette rencontre a permis de souligner que :

- les ressources matérielles et immatérielles sont réparties de manière inégale, gaspillées et sous-utilisées, entraînant la violation de droits humains aussi bien de droits sociaux, que de droits civils et politiques, partout en Europe.
- l'Europe est traversée par une crise de confiance envers les institutions et une crise de la démocratie, où les règles de majorité risquent d'agir au détriment des droits humains et du respect de la dignité de groupes minoritaires comme les Roms.
- les initiatives des citoyens contribuent à la lutte contre la pauvreté dans la mesure où elles facilitent l'accès aux droits humains et aux ressources pour un plus grand nombre, favorisent la construction de liens sociaux et de confiance et permettent de mettre en place une gestion participative des ressources.
- les initiatives des citoyens et les projets s'inscrivant dans l'économie du partage et la réutilisation des ressources permettent de créer de l'emploi et dynamisent l'économie locale.
- les initiatives des citoyens qui favorisent l'accès aux droits humains et aux ressources peuvent avoir des rapports avec les autorités publiques qui varient, allant du fait d'être soutenues par celles-ci, à celui au contraire d'être en conflit avec celles-ci.

Il a été affirmé que:

- la crise économique et politique qui frappe aujourd'hui l'Europe doit être saisie comme une opportunité pour revoir les priorités politiques et mettre en place des politiques efficaces de lutte contre la pauvreté et les inégalités, soucieuses de garantir les droits humains et le respect de la dignité des personnes ;
- face aux politiques d'austérité qui renforcent les inégalités et la concentration des richesses, d'autres modèles économiques et politiques plus respectueux des

droits humains et de la dignité de chacun peuvent être développés, en se basant notamment sur l'échange, le partage et la réutilisation des ressources ;

- dans le cas de graves violations des droits humains, dont par exemple la limitation de l'accès à la santé en Grèce, les initiatives des citoyens doivent être accompagnées d'une dénonce politique. Les actions des citoyens ne doivent pas se substituer aux devoirs des institutions en matière de protection des droits humains. Les États ont une responsabilité directe face à ces violations, et donc une obligation d'intervention immédiate.

Il a été proposé de soutenir les initiatives des citoyens qui participent à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, et plus particulièrement de :

- privilégier les propositions de gestion des ressources formulées par les citoyens lorsqu'elles favorisent un accès partagé aux ressources et le respect des droits humains. Il s'agit par exemple de donner la priorité aux initiatives citoyennes dans les appels d'offre public qui concernent des ressources sous-utilisées et de privilégier les expériences qui favorisent l'accès au droit au logement plutôt que la spéculation bancaire.
- enlever les barrières légales et modifier la réglementation pour stimuler l'économie du partage, et décriminaliser les initiatives des citoyens qui permettent à des personnes d'avoir accès aux ressources et de garantir leurs droits humains.
- mettre en place des instruments législatifs qui obligent les détenteurs de ressources à ne pas les abandonner surtout lorsque la mise à disposition de celles-ci peut permettre d'assurer le respect de droits humains. Il s'agit par exemple de limiter la durée pendant laquelle un espace ou un bâtiment peuvent être laissés vacants.
- encourager et valoriser les échanges locaux et non monétaires qui facilitent l'accès aux ressources et la garantie des droits humains, par exemple en favorisant le développement de banques du temps.
- soutenir le développement de l'innovation sociale et technologique lorsque celle-ci permet de réduire la pauvreté et les inégalités et favorise la construction de liens sociaux.
- favoriser la souveraineté alimentaire des territoires, en encourageant le développement de modes de production locaux, respectueux de l'environnement, et en valorisant les systèmes de contrôle partagé de la qualité des produits.
- promouvoir un système de logement social, dont le tarif de location soit adapté à la capacité de paiement des familles.
- développer des modèles "hybrides" de gestion des ressources soucieux de la garantie des droits humains, qui combinent à la fois des acteurs publics et des

acteurs privés agissant pour l'intérêt de la communauté.

- développer des contrats d'intérêt collectif et des incitations fiscales pour favoriser le renforcement et la démultiplication des initiatives des citoyens.
- développer des expériences de démocratie participative et tenir compte également des propositions portées par des groupes de citoyens de manière plus conflictuelle.

Il a été précisé que le renforcement et le soutien des initiatives des citoyens ne supposent en aucun cas de justifier le retrait de l'État et des autorités publiques face à leurs responsabilités, mais s'inscrit dans un cadre où chaque acteur assume ses responsabilités sociales en fonction de son pouvoir afin d'assurer les droits humains et le bien-être de tous.

Pour donner une suite à la rencontre, il a été proposé de créer le **réseau "Responding Together"** pour relier les initiatives présentées lors de la rencontre et permettre de mettre en avant les intérêts des acteurs, de développer des liens et de renforcer les initiatives des citoyens qui facilitent l'accès aux ressources et contribuent à la lutte contre les inégalités en Europe.

CONCLUSIONS DES ATELIERS

Première session d'ateliers Lundi 4 novembre, 14h30- 16h30

A) Éviter le gaspillage et réutiliser les ressources

Par Kath Rosen

Les projets présentés étaient les suivants:

- Un atelier de réparation de vélos en Croatie
- Le projet *DariAcordar* au Portugal
- Le projet *Lutherie Urbaine* en France
- Le projet *Orchard* à Londres au Royaume-Uni

Le thème général qui est ressorti est le suivant:

- Les déchets et les ressources non utilisées représentent davantage un atout qu'un poids à prendre en charge : les vélos recyclés ; l'utilisation d'espaces abandonnés en milieu urbain pour en faire des vergers ; l'utilisation de déchet pour créer des instruments ; la réutilisation des déchets alimentaires.

La discussion en petits groupes a souligné que :

- La reproduction de ces initiatives est une bonne idée et certains de ces projets existent déjà sous d'autres formes dans d'autres contextes.
- Cette reproduction nécessite de ressources pour être viable.
- La spécificité des contextes doit être prise en compte - une discussion a porté sur les défis que présentent la reproduction des projets dans des contextes

différents. Par exemple, au Portugal, la bureaucratie pourrait rendre difficile l'apparition de vergers en milieu urbain. A Londres, trouver des groupes pour aider à distribuer de la nourriture comme cela se fait au Portugal serait difficile.

- Le fait de trouver des ressources - tant financières que humaines - est difficile et peut représenter une contrainte.

- L'approche "Bottom-up" ou ascendante est la plus utile et tous les projets présentés ont été créés dans cette perspective.

Nous avons discuté de l'éthique du financement et sur la question d'accepter ou non des financements de sources douteuses ou peu fiables. Un exemple est celui de la Croatie où la mafia locale voulait soutenir le projet de vélo mais ces porteurs ont rejeté l'offre.

B) Partager et faciliter l'accès aux ressources

Par Anne -Iris Romens

Les projets présentés au cours de l'atelier étaient les suivants :

- *Bikesurf Berlin* qui a développé un système de partage de bicyclettes, où les vélos sont accessibles gratuitement. Par ce biais, le projet facilite l'accès à la mobilité dans la ville.

- La *banque du temps d'Athènes* qui a été créée par des citoyens sur la place Syntagma en 2011 en réponse à la crise profonde qui frappe la Grèce. L'initiative rassemble aujourd'hui plus de 3.000 personnes qui échangent des objets et des services sur une base non monétaire.

- Les *infirmiers de rue* en Belgique qui facilitent l'accès à la santé pour les personnes qui sont sans abri, en partageant leurs connaissances et leur expertise.

- Le réseau *Teje* ("tisses" en espagnol) qui met en place des projets qui visent à créer des liens entre les personnes, valoriser la multiculturalité et lutter contre les discriminations. Ces actions se basent notamment sur le partage de ressources matérielles et immatérielles, comme dans le cas des "gratifierias", des espaces où les personnes peuvent déposer et prendre des objets gratuitement.

Ces trois expériences facilitent l'accès aux droits humains par le partage de ressources matérielles et immatérielles, comme des objets, des services et des connaissances. Dans les trois cas, les intervenants ont souligné l'importance de construire une communauté autour du projet et de développer la confiance entre les participants.

Les discussions par groupe qui ont eu lieu après les présentations ont souligné que :

- Le partage contribue à la lutte contre la pauvreté dans le sens où il facilite l'accès aux ressources.

- Le partage permet d'avancer vers des rapports de pouvoir plus horizontaux, en particulier lorsque les ressources sont gérées sur un pied d'égalité par une communauté de citoyens, en donnant à chaque personne la possibilité de participer à la prise de décision. La discussion a mis l'accent sur le fait que les expériences de partage peuvent permettre de surmonter la stigmatisation qui sous-tend la dichotomie entre « bénéficiaires » et « fournisseurs de service », en favorisant l'apparition d'une communauté de « partageurs » qui ont des relations

horizontales.

- Le partage promeut un modèle différent de société dans lequel la dignité de chaque personne est respectée.

En ce qui concerne le contexte dans lequel les expériences de partage ont lieu, les participants ont rappelé que :

- La multiplication d'expériences de partage ne doit pas justifier le désengagement de l'État dans les politiques sociales, mais qu'au contraire, elle va main dans la main avec l'idée de responsabilités sociales partagées où l'État se conforme à ses obligations.
- Ces pratiques ne doivent pas être imposées, mais elles doivent rassembler des personnes qui souhaitent créer des ressources ensemble et les partager.

Les participants ont affirmé la nécessité de :

- Soutenir le développement de ces expériences, y compris par des incitations fiscales et des ajustements normatifs ;
- Créer des communautés partageant des ressources qui incluent les groupes sociaux souvent exclus tels que les personnes qui sont sans abri ou migrantes ;
- Mobiliser les acteurs publics et privés qui ont des ressources qui sont abandonnées ou sous-utilisées, de sorte que celles-ci puissent être accessibles à un plus grand nombre de personnes;
- Développer des modèles de partage avec une perspective de long terme.

C) La création et le maintien de l'emploi à travers la solidarité

Par Gilda Farrell (modéré par Denis Stokkink)

Trois projets ont été présentés dans l'atelier :

- *Rejuce* est une petite entreprise basée au Royaume-Uni qui produit des jus de fruits et des smoothies avec des fruits et légumes qui seraient autrement destinés à la poubelle (voir : http://www.sustainweb.org/ethicaleats/thomas_fletcher/)
- *Prinzessinnengarten* est un jardin biologique situé sur un terrain abandonné au coeur de Berlin en Allemagne dont la dynamique a permis de créer des emplois tout en favorisant l'intégration et l'échange multiculturel (voir : <http://prinzessinnengarten.net/>)
- L'Association *Saint- Martyr George* basée à Lukovit en Bulgarie vise à renouveler l'intérêt pour le territoire en renforçant le patrimoine culturel local (voir : <http://www.lukovit.com/en/administration/non-governmental-organizations>)

Ces trois expériences favorisent la création d'emplois par la réutilisation de connaissances et de ressources abandonnées. Les présentations orales de ces activités innovantes ont non seulement introduit différents contextes et processus, mais elles ont également mis en avant plusieurs points en commun :

- Les porteurs de ces initiatives ne comptent pas sur un soutien important de la part de structures ni de formes juridiques et administratives qui leur soient favorables. Au contraire, elles font face à de multiples obstacles en particulier lorsque les ressources réutilisées (comme des terrains urbains abandonnés) sont convoitées par des investisseurs financiers.

- Il n'y a pas de politiques ni de régimes fiscaux ou de réglementations pertinents pour les initiatives qui associent des activités commerciales et des activités sociales, ni pour les initiatives qui agissent dans le domaine de la réutilisation des ressources à petite échelle. C'est le cas de *Prinzessinnengarten* qui est un bon exemple de pratique « hybride » en ce qui concerne la diversité des ressources employées, l'organisation du travail et les règles internes.
- Il n'y a pas d'incitations claires ni de programmes qui facilitent l'action des personnes qui souhaitent réutiliser des ressources à petite échelle ; des formes de coopération entre ceux qui gaspillent des ressources et ceux qui sont prêts à les réutiliser, recycler ou transformer à petite échelle devraient émerger ;
- La réactivation du patrimoine culturel et des connaissances sous-utilisés ou de toute autre ressource traditionnelle locale permet non seulement de construire un sentiment d'appartenance mais facilite également la création d'emplois et a un impact positif sur l'attractivité d'une région ;
- La plupart des expériences innovantes qui se fondent sur la récupération de ressources apparaissent sans bénéficier de soutien de la part des autorités publiques et dépendent largement du travail bénévole, en particulier lorsque ces initiatives combinent des activités sociales et commerciales ; les pouvoirs publics ne mettent pas à disposition d'outils qui permettent de soutenir ces «hybrides» même si la viabilité des entreprises sociales ou respectueuses de l'environnement dépend de l'accès aux marchés publics et à une clientèle ;
- A terme, l'emploi local dépendra dans une large mesure des modifications apportées aux règles relatives à la propriété, à l'accès et à la distribution de ressources.

Deuxième session d'ateliers Mardi 5 novembre, 11h-13h

A) Comment reconnaître la valeur des initiatives citoyennes ?

Par Vanessa Sousa

Les projets suivants ont été présentés:

- *Corrala la Utopia* : Groupe de Séville qui se bat pour le droit au logement. Plusieurs familles vivent dans un immeuble qui appartient à une banque et elles ne sont pas soutenues par le gouvernement local.
- *Fondation Renaissance internationale Ukraine*: Groupe de soutien pour que les personnes puissent défendre leurs droits.
- *Genuino Clandestino* : Expérience italienne qui promeut un système participatif de certification de la qualité des produits en raison des difficultés créées par le gouvernement national pour la transformation locale et la vente directe de produits agricoles.

Conclusions :

Au niveau politique

- * Certaines autorités locales soutiennent les initiatives de citoyens, mais dans d'autres cas elles s'opposent aux actions de personnes qui cherchent à défendre leurs droits ;
- * La contradiction des politiques européennes et nationales : alors que les élus

politiques affichent leur volonté de lutter contre la pauvreté et l'exclusion, en parallèle ils mettent en place des normes et des lois qui créent de la pauvreté et de l'exclusion. Deux exemples:

- Les gouvernements versent de l'argent pour soutenir les banques, mais quand les citoyens utilisent les logements détenus par des banques pour garantir leurs droits, les gouvernements ne les soutiennent pas.
- Les gouvernements européens doivent être davantage impliqués sur le thème de la production locale. Certaines législations nationales relatives à la production et à la transformation des aliments créent beaucoup de difficultés pour la survie d'initiatives à petite échelle.

Au niveau méthodologique

- * Donner du pouvoir aux personnes dans leurs actions – faire travailler les personnes ensemble est essentiel pour qu'elles ne se sentent pas isolées.
- * Si nous voulons faire des changements, nous devrions commencer par le bas. Les politiques nationales ne devraient pas avoir d'impact si elle n'émerge pas d'une approche ascendante (*bottom-up*).
- * Donner la priorité à la garantie des droits humains (par exemple l'accès au logement, à la terre).

Au niveau conceptuel

- * La pauvreté n'est pas seulement un problème d'argent, mais elle est également un problème de justice. Si nous voulons lutter contre la pauvreté, nous devons aussi avoir une politique qui permet aux personnes d'accéder à leurs droits.
- * Nous devons aussi parler de corruption lorsque nous parlons de pauvreté.

Propositions:

- * Les gouvernements doivent reconnaître que le logement est un besoin social de base et non un objet de spéculation.
- * Promouvoir un système de logement social, dont le tarif de location soit adapté à la capacité de paiement des familles
- * Les bâtiments vides doivent être utilisés pour des politiques sociales ou des initiatives citoyennes.
- * Les gouvernements nationaux doivent croire dans la capacité des citoyens
- * Mettre en place de nouvelles réglementations sur la transformation des aliments et la vente pour les petites exploitations, et reconnaître la fonction sociale de l'agriculture paysanne
- * Soutenir par des réductions d'impôts ou des incitations la production locale et biologique.
- * Soutenir et promouvoir la souveraineté alimentaire.

B) Comment créer des incitations pour éviter le gaspillage et favoriser une meilleure utilisation des ressources ?

Par Fausto Pascali

Résumé : Lorsque les ressources sont mal gérées, il y a des privations et de l'exclusion qui empêche la communauté de jouir de droits fondamentaux, des droits sociaux et humains tels que la santé, le logement, le travail, la capacité de mener une vie digne.

Ces situations doivent être dénoncées avec rigueur. Et l'Union européenne doit prendre en compte ces plaintes en assurant que les États membres agissent et garantissent un véritable accès aux droits.

Dans le groupe de travail des expériences très hétérogènes ont été rapportées :

- L'initiative grecque de la *Clinique Sociale Métropolitaine*, dont les bénévoles favorisent l'accès aux soins de santé pour les personnes sans assurance médicale, et qui luttent pour la mise en place d'un système national qui garantisse à chacun le droit à la santé.
- Le projet *Remix* au Portugal qui, au sein d'un projet municipal pour le réaménagement de différents quartiers de la ville, a montré comment transformer les déchets en objets de valeur.
- L'expérience belge de *Réquisition douce*, qui permet la récupération des bâtiments privés qui sont abandonnés pour faciliter l'accès au droit au logement.
- L'expérience de l'ancienne usine de peinture Liberati à Pise, qui a récupéré une usine désaffectée, en la transformant en centre de production sociale qui stimule et renforce les ressources humaines.

Il s'agit de différentes approches avec des solutions différentes et des relations avec les institutions qui divergent elles aussi. Toutes ces expériences visent à répondre à un besoin spécifique d'une communauté de citoyens qui s'auto-organise et propose des solutions. La comparaison de ces différentes expériences a permis de développer les propositions suivantes :

- 1) Dans tous les cas où la mauvaise utilisation des ressources provoque une violation des droits humains, la bonne pratique doit être combinée avec une forte et régulière dénonciation politique.
- 2) Organiser et promouvoir des instruments législatifs qui obligent les détenteurs de ressources à ne pas les abandonner, mais à faciliter l'accès à celles-ci pour un large nombre de personnes.
- 3) Inviter les pouvoirs publics à reconnaître et à soutenir les expériences qui résultent d'initiatives citoyennes spontanées, auto-gérées et actives, qui apportent une réponse à des besoins.
- 4) Identifier les nouveaux modes d'interaction à travers lesquels les collectivités locales puissent promouvoir le développement des initiatives de citoyens.

C) Comment créer des incitations au partage ?

Par Dave van Ooijen

Après une introduction de Dave van Ooijen (Platform31, Pays-Bas), il y a eu trois présentations de bonnes pratiques d'initiatives citoyennes qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et les inégalités :

- Angelo Meuleman (*Taxistop*, Belgique) a parlé d'un service de partage peer-to-peer belge qui facilite l'accès à la mobilité.
- Matthias Ansorg (*Economie App*, Allemagne) a présenté l'Application Economie, une innovation technique pour soutenir l'innovation sociale et le partage. Il s'agit d'un modèle d'entreprise dans l'économie du partage. L'application devrait tout d'abord être mise à disposition sur Internet, et plus tard sur l'iPhone dans différentes langues. Le développement de cette application a remporté le prix

européen de l'innovation sociale en 2013.

- Le troisième exposé a été présenté par Elizabeth Mills (*Homeshare International, Royaume-Uni*). Avec son initiative de partage d'habitat, elle facilite l'accès au logement à travers le monde. Son projet favorise les relations intergénérationnelles entre des jeunes et des personnes âgées qui les hébergent en échange de petits services.

Les principales questions et conclusions de l'atelier sont les suivantes:

- il est nécessaire de soutenir les innovations sociales et technologiques, qui ne se concentrent pas sur elles-mêmes et sur le fait de faire du profit, mais qui soutiennent l'intérêt général en réduisant la pauvreté et les inégalités, et en stimulant la construction de communautés cohésives.
- les gouvernements locaux et nationaux doivent reconnaître que l'économie du partage est non seulement très importante pour apporter des solutions à la pauvreté et aux inégalités, mais qu'elle peut également jouer un rôle important dans la création d'emplois et stimuler l'économie locale et régionale. Les gouvernements devraient accepter l'importance du mouvement, à la fois des initiatives de citoyens et des entreprises sociales.
- les gouvernements locaux et nationaux devraient supprimer tout type de barrières juridiques et financières et mettre en place de nouvelles réglementations (portant sur les finances, les impôts, et la forme juridique) qui stimulent l'économie du partage.
- les organisations non gouvernementales et les organisations gouvernementales devraient promouvoir et diffuser, à l'intérieur de leurs propres pays et dans d'autres pays, les bonnes pratiques qui ont été présentées lors de la conférence. Une attention particulière devrait être accordée au développement et à la diffusion de nouveaux modèles économiques qui donnent aux initiatives des citoyens une base forte et solide pour les années à venir.